

Au Puits de La Paracha

*Pensées recueillies
de Rabbi
Elimelech
Biderman Chlita*

Tazria - Métsora



Au Puits de La Paracha

Tazria - Métsora

Le paragraphe suivant est issu de la paracha de la semaine dernière - Paracha Chémini, et contient un principe riche d'enseignements.

L'impureté des reptiles : la poursuite effrénée, conséquence d'un manque de confiance en D.

« Voici ce qui est impur pour vous parmi les reptiles. » (11, 29)

Certains commentateurs (comme le Rav de Kojritz) voient dans ce verset une allusion à un phénomène persistant jusqu'à nos jours : l'impureté des huit reptiles recensés par la Torah se dit en hébreu "Toum'at Chmoné Chératsim". Le mot Chératsim (les reptiles) peut être décomposé en l'expression Ché-Ratsim, 'qui courent', évoquant ainsi la course effrénée de ceux qui investissent des efforts démesurés dans toutes leurs entreprises, que ce soit dans la recherche de leur subsistance, dans la poursuite d'une personne bien placée ou du Chadkhan (entremetteur matrimonial) tant prisé. Ils s'évertuent à chercher un locataire inespéré ou un acheteur éventuel pour leur appartement, un élève à qui donner des cours particuliers ou encore le directeur qui leur accordera la promotion tant espérée.

Cette attitude traduit en réalité un manque de foi et de confiance en D. Lorsqu'un homme est convaincu que le Saint-Béni-Soit-Il subvient aux besoins de chacun, il devient serein. De toute façon, le Très-Haut dirige tout selon Sa Volonté. Aussi est-il inutile de courir puisqu'il n'obtiendra pas ce qui ne lui a pas été octroyé par le Ciel. A quoi bon, dès lors, s'évertuer en vain ? En plaçant sa confiance en Hachem, il retrouvera sa tranquillité d'esprit. La joie l'envahira en permanence, pour son plus grand bien et celui de ceux qui l'entourent. Il pourra également garder à l'esprit cet adage de Rabbénou Yédaya Hapnini : «

Même si l'homme voulait fuir sa subsistance comme on fuit la mort, celle-ci le poursuivrait encore plus vite et le rattraperait ! »

Et si, quoi qu'il arrive, cette subsistance lui parvient jusqu'au pas de la porte, n'est-il pas insensé de s'efforcer au-delà de la logique sachant que rien ne pourra modifier le décret Divin ?

Rav Shoulzinger rapporte dans ses cours "Michmar Haléviim" (sur Sota p.180) que Rabbi Ezra Barzel blâma une fois ses auditeurs (avec la délicatesse qui le caractérisait) en leur disant : « Il arrive parfois que quelqu'un sorte précipitamment de la synagogue en plein milieu de la répétition de la Amida. Pourquoi agit-il ainsi ? Parce qu'une affaire alléchante l'attend à la sortie et qu'il pense qu'en patientant quelques instants supplémentaires afin d'assister à la bénédiction des Cohanim, il la ratera. Il ne comprend pas qu'en agissant ainsi, il perd au contraire le bénéfice de la bénédiction "Je vous bénirai" prononcée par ces derniers dont il a tant besoin pour réussir dans ses entreprises.

« Cela ressemble à un homme qui se dépêche d'arriver à son travail, pour se rendre compte, une fois parvenu à destination, qu'il a oublié ses clés chez lui ! (...)

« Pourtant, la bénédiction des Cohanim constitue la meilleure des clés de la réussite. Et de manière générale, toute la fin de la prière représente le moyen de faire descendre l'abondance du Ciel.

« Pourquoi s'enfuit-il de la sorte et perd-il ainsi sciemment la clé de la bénédiction, sans laquelle tous ses efforts sont vains ? »



Le Divré Chemouel raconta que Rabbi Moché de Kabrine se trouva une fois chez la fille de Rabbi Moché de Mézibouj. Lorsqu'il s'apprêta à continuer sa route, il sortit précipitamment. Avant de quitter les lieux, il demanda néanmoins à la maîtresse de maison qu'elle lui fasse part d'un enseignement qu'elle aurait entendu de son illustre père.

« Mon père, dit-elle, avait coutume d'enseigner qu'il est défendu pour un juif d'agir avec précipitation. » A ces mots, il s'arrêta net, et prit le temps de calmer ses esprits avant de partir.

Quelques temps plus tard, il apprit que de dangereux brigands étaient à ce moment-là embusqués sur la route afin de déposséder les voyageurs et de les tuer ensuite. S'il était parti comme il l'avait prévu initialement, il serait alors tombé entre leurs mains. Seuls les quelques instants supplémentaires où il s'était attardé l'avaient sauvé !

Personne ne peut se voir empiété sur ce qui lui a été octroyé : pourquoi donc se plaindre de son prochain ?

« *Lorsqu'il se forme sur la chair d'un homme une tumeur, une dartre ou une tache pouvant dégénérer en affection lépreuse sur cette peau (...)* » (13, 2)

On connaît l'enseignement de nos Sages (Erekhine 16a) : « La lèpre provient de la médisance. » C'est à son propos que la Guémara rapporte au nom de Rabbi Yossi Ben Zimra : tout celui qui médit est comparé à un apostat. Pourquoi en est-il ainsi ? Si l'on réfléchit à la raison profonde qui pousse un homme à médire, on constatera qu'elle trouve sa source dans un manque de Emouna. Personne ne dénigre son prochain sans s'être imaginé auparavant que celui-ci lui a causé un préjudice ou une perte, l'a fait trébucher, l'a humilié, ou que sa réussite est à son propre détriment. De fait, s'il était prêt à reconnaître qu'aucune créature au monde n'est en mesure de lui causer le moindre tort, son sort étant en permanence dans les mains du Saint-Béni-Soit-Il, il s'abstiendrait

de parler en mal de son prochain. Il cesserait également de ressasser toute la journée des paroles telles que "un tel m'a fait" ou "un autre m'a dénigré". Cette idée fondamentale est évoquée en allusion, selon le Ben Ich 'Hai, à travers l'ordre donné par la Torah au Métsora (lépreux) de se raser entièrement tous les poils du corps, comme il est écrit : « *Et le septième jour, il se rasera tous les poils, sa tête, sa barbe, ses sourcils, et tous ses poils, il se rasera.* » (14, 8) A priori, on peut s'interroger sur le sens d'un tel commandement, car le Métsora est déjà demeuré « *solitaire en dehors du camp* », éloigné de tout homme et forcé d'annoncer à l'approche de quiconque « *(je suis) impur, (je suis) impur* ». Pour quelle raison, après autant de souffrances destinées à expier sa faute, doit-il encore se raser entièrement le corps afin que quiconque le verrait sache qu'il était lépreux ?

Le Ben Ich 'Hai explique que toute l'impureté de la lèpre provenant de la médisance, la Torah désirait évoquer que celle-ci est entraînée par le fait que l'homme s'imagine que son prochain lui a pris quelque chose ou a porté atteinte à sa subsistance ou à tout autre domaine. A cause de cela, il se met à dire du mal de lui. Mais si seulement il était disposé à réfléchir un tant soit peu, il comprendrait que "personne n'est en mesure de modifier même de l'épaisseur d'un cheveu ce qui lui a été octroyé du Ciel" (Yoma 38b) et personne ne peut empiéter sur ce qui lui revient. Dès lors, il cesserait sur le champ de médire sur ce qui que ce soit.

Le rasage de tout le corps vient évoquer cette idée : les cheveux semblent en effet reposer les uns sur les autres, donnant ainsi l'impression que chacun prend la place de l'autre. Néanmoins, lorsqu'il se rase, l'homme s'aperçoit que chaque cheveu s'abreuve d'une racine qui lui est propre, à tel point que nos Sages nous enseignent (Baba Batra 16a) : « Si seulement deux cheveux puisaient leur vitalité d'une seule racine, ils rendraient l'homme aveugle. »

Cela constitue de fait une leçon pour le Métsora : chaque homme possède une source



distincte de subsistance (ou de ses autres besoins) qui n'empiète pas le moins du monde sur celle d'autrui. Dès lors, à quoi bon se plaindre d'autrui puisque celui-ci n'est pas responsable de ce qui lui manque ? En prenant conscience de cela, le Métsora sera en mesure de se purifier entièrement de sa faute. Savoir que chaque créature possède son canal personnel par lequel lui parvient ce dont elle a besoin constitue en effet la Emouna dans toute sa pureté. Elle empêchera l'homme d'investir des efforts démesurés dans l'obtention de sa subsistance. Il lui incombe seulement de ne faire que l'effort dont il est tenu, en sachant que sa subsistance lui parviendra selon le décret Divin.

Une fois, un charretier vint se plaindre au 'Hafets 'Haim que son cheval avait fait une chute qui lui avait coûté la vie. A cause de cela, il avait perdu, dit-il, son unique moyen de pourvoir à ses besoins et à ceux de sa famille.

« Tu as raison de pleurer, lui répondit le 'Hafets 'Haim, car en décidant que c'est ton cheval qui pourvoyait à tes besoins, il est tout à fait logique, maintenant qu'il est mort, de s'affliger sur une telle perte. Mais pourquoi ne pas plutôt penser que ce cheval n'est pas celui qui t'a fait vivre jusqu'à présent mais ton Père Céleste qui pourvoit aux besoins de toutes les créatures du monde, de la plus petite à la plus gigantesque ? Que ce cheval n'était que le moyen par lequel le Créateur t'envoyait ta subsistance ? Dès lors, cela importe peu qu'il soit vivant ou mort ! »

Et il en est de même dans tous les domaines : celui qui s'imagine que tel métier ou telle aptitude est ce qui pourvoit à ses besoins s'écarte du chemin de la Emouna et du bon sens.

Un 'Hassid avait en vain tenté à plusieurs reprises de travailler dans maints domaines pour subvenir à ses besoins et à ceux de sa famille et n'avait réussi qu'à perdre son temps. Découragé, il finit par se rendre chez l'Admour de Skolane, Rabbi Israël Avraham ben Sheine Ra'hel (que D. lui apporte une entière

guérison) et se plaignit de son triste sort : « Saint Rabbi, lui dit-il, à quoi bon tout cela ? Le Très-Haut me montre dans tout ce que j'entreprends que telle n'est pas Sa volonté, et Il repousse toutes mes tentatives en vue de gagner ma vie. Je me suis dit que cela ne peut pas continuer ainsi, et que tous les efforts que j'ai investis jusqu'à présent sont suffisants. Je ne m'occuperai désormais plus de ma subsistance. Si le Saint-Béni-Soit-Il le désire, il me nourrira, sinon... »

-C'est précisément maintenant, lui répondit le Rabbi, qu'il est temps de t'occuper de ta subsistance, lorsque tu viens de prendre conscience que celle-ci ne dépend que d'Hachem qui pourvoit aux besoins de toutes Ses créatures, et qu'il ne reste qu'à accomplir l'ordre Divin de remplir la part d'effort personnel. Accomplis ton devoir et tu verras la bénédiction dans l'œuvre de tes mains ! »

Il semble, pour approfondir les choses, que l'intention du Rabbi était de lui suggérer que tant qu'il ne s'était pas encore rendu à l'évidence que sa subsistance dépendait du Ciel et qu'il lui semblait qu'elle dépendait de lui-même, ses efforts n'étaient pas définis comme Hichtadloute (effort personnel de l'homme pour gagner sa vie, n.d.t.). C'est seulement lorsqu'il prit conscience que celle-ci ne dépendait pas le moins du monde de lui, et qu'il ne lui incombait que de s'efforcer dans ce domaine que cette Hichtadloute devint digne d'être accomplie, lui promettant ainsi de jouir de la bénédiction Divine : « *Je te bénirai dans tout ce que tu entreprendras.* » (Dévarim 15, 18)

Dès lors, lorsqu'une personne est convaincue de cela, il est évident qu'elle ne recherchera pas d'allègement ni de compromis sous prétexte qu'il s'agit de sa subsistance. Cela ne lui viendrait même pas à l'idée, puisque Celui qui lui prodigue cette subsistance est le Saint-Béni-Soit-Il et qu'Il n'a nul besoin de notre "aide". Au contraire, en observant scrupuleusement toutes les lois de décence dans le travail, elle trouvera



grâce aux yeux d'Hachem qui la récompensera en lui ajoutant réussite et abondance.

L'histoire qui suit nous a été rapportée par l'une des connaissances de son principal protagoniste. Celui-ci est un juif qui dirige une grande agence immobilière très prospère, grâce à D., dans laquelle travaillent plusieurs femmes religieuses.

Un jour, il reçut un appel de l'une de ses employées à laquelle il venait d'envoyer par mail l'ordre de transférer une somme de soixante-dix mille dollars sur un compte bancaire particulier. Elle désirait obtenir son autorisation de vive voix afin de valider l'opération.

Notre homme fut stupéfait par cette information, car il n'avait jamais donné un tel ordre. Très rapidement, il s'avéra, en effet, qu'un escroc avait réussi à s'introduire dans son mail et avait envoyé ce message en son nom.

Ce voleur avait depuis longtemps manigancé son plan guettant avec soin sa proie, et il venait d'apprendre à simuler les messages e-mail dans le style exact de ce juif, ce qui lui avait permis de se substituer anonymement à lui pour donner l'ordre de ce transfert de fonds. Après s'être remis de ses émotions et s'être réjoui d'avoir échappé à ce préjudice considérable, il demanda à son employée la raison pour laquelle elle avait décidé de vérifier le bien-fondé de l'opération, puisque selon toutes les apparences, il semblait sans le moindre doute que lui-même en avait donné l'ordre.

Celle-ci lui répondit qu'il lui avait semblé que quelque chose d'anormal se produisait car ce message e-mail la désignait par son prénom (la seule et unique erreur de cet escroc), alors qu'il avait interdit aux hommes de son agence d'appeler les femmes par leur prénom, oralement ou par écrit, sans aucune exception. Elle s'était donc dit que cela valait la peine d'appeler pour vérifier !

Le Toledot Yaakov Yossef (Parachat Kora'h) rapporte l'enseignement de nos Sages (Macote 24a) : « 'Habakouk est venu et a fait reposer

toutes les Mitsvot sur une seule, comme il est dit : "Le juste vivra par sa foi" » ('Habakouk 2, 4), et pose une question : 'Habakouk est-il venu nous exempter de toutes les Mitsvot de la Torah ?

En fait, répond-il, l'explication est la suivante : afin de parfaire leurs âmes, les Bné Israël devaient **dans leur ensemble** accomplir toutes les Mitsvot de la Torah. Or, cela est impossible car certaines Mitsvot ne peuvent être accomplies que par des Cohanim, d'autres que par des Léviim, d'autres que par des Israël (...). C'est pour cela que lorsque les Bné Israël sont unis, ils sont en mesure de se rendre quittes les uns les autres et peuvent ainsi se compléter. Le problème surgit lorsque Réouven prend en haine Chimone parce qu'il lui a porté préjudice dans sa subsistance, ou que Lévi tient rancune à Yéhouda parce qu'il lui a brisé son Chiddoukh, ou qu'un tel change de trottoir lorsqu'il rencontre son voisin parce que ce dernier a construit un balcon à son détriment, ou encore parce qu'un autre ne cesse de dénigrer son ancien ami qui a eu l'impudence de ne pas le faire monter à la Torah...

C'est pour cela que 'Habakouk fait reposer toutes les Mitsvot sur la Emouna, parce que grâce à elle l'hostilité entre les juifs disparaît. Ces derniers comprennent en effet que tout ce qui arrive dans le monde, y compris entre un homme et son prochain, n'est que le fruit de la volonté d'Hachem et personne ne peut porter préjudice à autrui sans être l'instrument de la Parole Divine. Dès lors, à quoi bon s'insurger contre autrui puisqu'il n'est nullement la source de ses maux ?

Au terme de sa vie, alors qu'il gisait sur son lit de mort, le Rav Kabrine prononça les paroles suivantes : « Jusqu'à présent, je n'ai jamais parlé de la sorte, mais maintenant que ma dernière heure est arrivée, j'affirme et je peux même en faire le serment : chaque mouvement de l'homme, même la moindre articulation du petit doigt ou le moindre cillement des paupières, tout n'est que le fait de la force Divine. Car même soulever un



brin de paille est impossible sans l'intervention du Maître du monde. »

Et il ajouta ensuite : « La Emouna parvient aux plus hautes des sphères célestes. Toutes les autres notions qu'un homme peut atteindre ne peuvent l'être qu'en fonction de ses propres capacités. En revanche, pour ce qui est de la Emouna, c'est différent : dès qu'un homme possède la foi, celle-ci peut le faire parvenir à des degrés situés au-delà de ce qu'il est capable d'atteindre. C'est pour cela que la Emouna dépasse toutes les limites qu'un homme peut atteindre et c'est l'intention du verset (Téhilim 89, 9) : « *(Ma) Emouna en Toi Te contourne* », qui peut être compris dans le sens "dans ma Emouna je peux (si l'on peut dire) dépasser les limites que D. m'a imposées".

Le Isma'h Israël Alexander séjourna une fois dans la ville de Lodz pour une affaire ayant trait à une Mitsva. Nombreux étaient ceux qui venaient l'écouter alors à la synagogue lorsqu'il parlait de Torah et de 'Hassidout. Un soir, les fidèles le virent se lever et se diriger vers la bibliothèque pour prendre un livre, qu'il rangea après l'avoir consulté quelques instants. Il se mit ensuite à parcourir la maison d'études en long et en large avec une grande excitation pendant un long moment, et ne s'apaisa qu'après s'être remis à discuter avec ses fidèles et avoir prié la prière du soir en leur compagnie. Après cela, il regagna son auberge, et le maître des lieux le vit encore plongé dans ses pensées. Ce dernier lui en demanda la raison. « J'ai vu, lui dit-il, ce qu'écrit le Yessod HaAvoda sur le verset "(Ma) Emouna en Toi Te contourne" : dans la Emouna, l'homme peut (si on peut dire) dépasser ce que le Créateur a fixé. Cela m'a tellement remué que je n'arrive pas encore à m'en remettre ! »

Le Pélé Yoèts pour sa part écrit la chose suivante (Erekhin) : « Le mauvais penchant de l'homme le pousse à penser qu'il est unique dans toute sa génération en sagesse, en actes, en richesse et en honneurs. Dès lors, il se désole lorsque quelqu'un l'égale ou le surpasse, et il le jalouse, cherche à lui

nuire et à le dénigrer. La haine qui découle de cette jalousie est très forte et un feu le dévore sans répit. Celui qui est atteint de ce défaut passe toute son existence dans les tourments et la tension perpétuelle, n'a aucun ami, multiplie les querelles et se réjouit des échecs de son prochain (...). L'ampleur de son mal est indescriptible. Celui qui désire la vie, fuira cette mauvaise tendance et surmontera son penchant en réfléchissant à de bonnes pensées. Il se renforcera dans sa conviction que personne ne peut empiéter sur ce que le Ciel lui a réservé et que même s'il était l'unique être sur la Terre, il ne gagnerait pas plus que ce qui lui a été octroyé. A l'inverse, même s'il avait des milliers de concurrents en plus des siens, rien de ce qui lui revient ne lui manquerait. Il sera content de ce que le Créateur a décidé à son égard, en sachant qu'Il prodigue à chacun ce qui est bon pour lui. »

A Kelm habitait un homme Tsadik réputé, surnommé Rabbi Leib 'Hassid. Une fois, il faisait la queue comme tout le monde au guichet de la gare, lorsqu'un des disciples de Kelm l'aperçut et s'approcha de lui. « Rabbi, lui dit-il, il ne sied pas que vous attendiez de la sorte au milieu de tous ces gens. Donnez-moi l'argent, et je ferai la queue à votre place pour acheter votre billet.

-Je n'ai pas le moindre argent en poche, lui répondit Rabbi Leib.

-Dans ces conditions, pourquoi êtes-vous venu jusqu'ici ?, lui demanda l'homme.

-Vois-tu, je dois me rendre à tel endroit. Malheureusement, je n'ai pas un sou. Pour remplir mon devoir de Hichtadloute, je suis venu. »

Le juif se rendit lui-même au guichet et acheta un billet de son propre argent qu'il apporta à Rabbi Leib. Puis, il demanda à nouveau : « Rabbénou, pourriez-vous m'expliquer enfin pourquoi vous vous êtes fatigué à venir jusqu'ici sans argent ?

-L'homme, lui répondit-il, est tenu de faire une Hichtadloute, et de ne pas rester



tranquillement assis chez lui sans rien faire. Néanmoins, il doit être convaincu avec cela, qu'il ne lui incombe pas de tout faire, car Hachem dans Sa grande bonté achèvera ce qu'il a entrepris et lui fera, par exemple, parvenir l'argent dont il a besoin pour voyager. »

Certes, Rabbénou Yona écrit (Séfer HaYira) « qu'un homme ne peut convenablement servir son Créateur s'il ne se préoccupe pas de sa subsistance », mais cela ne concerne que son devoir de Hichtadloute qui l'oblige à pourvoir à ses besoins et à ceux de sa famille, à l'instar de toutes les autres Mitsvot d'Hachem. Il ne doit cependant pas s'imaginer un seul instant que c'est de là que provient sa subsistance. Cela l'empêchera ainsi de s'évertuer plus qu'il n'est nécessaire.

Celui qui, au contraire, multiplie les efforts démesurés dans ce sens ne fait que se

causer du tort en plaçant sa confiance dans son Hichtadloute et non dans le Créateur. Cette conduite entraînera (à D. ne plaise) qu'il lui manquera une partie de ce qui lui revient, comme l'écrit le Yaavets (dans son commentaire sur les Pirké Avot Chap. 3, Michna 6) : « Celui qui réduit ses efforts mangera à satiété, mais celui qui les poursuit sans cesse manquera de pain. »

Le Or'hot Tsadikim renforce cette idée en écrivant (Chaar HaSim'ha) : « (L'homme) devra être confiant qu'Hachem lui apportera la réussite dans ses entreprises et ne pas placer sa confiance en elles. Il pensera qu'elles ne sont qu'un moyen pour Hachem de lui apporter sa subsistance. A l'instar du bûcheron qui fend le bois à l'aide de sa hache, bien que cette dernière constitue l'instrument qui coupe les bûches, la force nécessaire provient néanmoins de l'homme qui la saisit en main. »

